

# Bienveillance et protection de l'enfance

Code produit : DPBE / Version : V1

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les notions de maltraitance, enfant en danger ou en risque de danger
- Savoir se positionner en tant que professionnel face à une situation de danger
- Appréhender les droits de l'usager mineur
- Pouvoir s'inscrire dans une démarche de bienveillance afin d'assurer le respect des droits de l'enfant tout au long de son accompagnement
- Appréhender les responsabilités professionnelles relatives à la mise en œuvre d'une démarche de bienveillance
- S'approprier les outils inhérents à une démarche bienveillante

## PUBLIC CONCERNE

Infirmière, aide-soignant, puéricultrice, auxiliaire de puériculture, kiné, médecins, professionnels intervenants auprès des mineurs

## PREREQUIS

Aucun

## MODALITES

**Durée** : 21 heures / 3 jours

**Type** : Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques** : Apports théoriques, photo-langages, supports législatifs et jurisprudentiels, échanges de pratiques, présentation de cas pratiques et mises en situation, présentation d'outils

**Validation des acquis** : QCM

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation

**Profil de l'intervenant** : Formateur spécialisé dans la protection de l'enfance

## PROGRAMME

---

### De la lutte contre la maltraitance à la bientraitance de l'enfant

- Définition et appréhension des différentes notions
  - La lutte contre la maltraitance (violences, négligences lourdes, enfant en danger ou en risque de l'être...)
  - La démarche de Bientraitance
- Fondements juridiques (Convention internationale des droits de l'enfant 20 novembre 1989/Loi 2 janvier 2002 /Loi 5 mars 2007)
  - La protection de l'enfance
    - Prévention (qualification, recrutement, formation des professionnels)
    - Action (information préoccupante, signalement, mesures de protection)
    - Sanction (responsabilité des professionnels, effets sur la profession)
  - La bientraitance de l'enfant
    - Le respect des droits fondamentaux de l'enfant (dignité, vie privée, liberté d'aller et venir)
    - Le respect des droits de l'enfant en tant qu'utilisateur d'une structure (confidentialité, information...)

### Le développement d'une démarche bientraitante

- Une réflexion sur sa pratique quotidienne
- Un investissement des outils créés par la loi du 2 janvier 2002 (livret d'accueil, contrat de séjour, conseil de vie sociale...)
- Un travail sur l'organisation et la communication au sein de la structure
- La mise en œuvre de procédures d'alerte

## LES + ASFO

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.